

*Dans les pays du Sahel, de nombreuses organisations de la société civile sont actives sur le terrain, auprès des populations, pour faire reculer la pauvreté. En milieu rural, ces organisations mènent des actions qui concourent à la gestion durable des terres, à l'adaptation aux changements climatiques et à la lutte contre la désertification. Ces OSC reconnaissent l'intérêt de l'Initiative pour une Grande Muraille Verte au Sahara et Sahel comme cadre politique pour le déploiement de la gestion durable des terres et de la lutte contre la désertification. De son côté, l'IGMVSS reconnaît la qualité des efforts menés par les OSC, sur le terrain au contact des populations ; et elle reconnaît que ces actions peuvent contribuer à l'atteinte de ses objectifs.*

## **Mais cette reconnaissance mutuelle est largement insuffisante !**

### **Il est indispensable d'impliquer la société civile AUX DIFFERENTS NIVEAUX D'INTERVENTION DE L'IGMVSS : stratégie, politique et mise en œuvre opérationnelle**

➔ Pour que la GMV offre des solutions pertinentes et adaptées aux problèmes rencontrés par les populations dans les territoires d'intervention, les orientations prises aux niveaux régionaux et nationaux doivent émaner des réalités de ces populations. Les organisations de la société civile sont les porte-paroles des populations et elles sont organisées aussi bien dans les pays qu'au niveau régional afin de faire converger les préoccupations du terrain et les solutions qui permettent d'y remédier.

**Les discussions entre acteurs institutionnels, politiques et société civile organisée doivent être décloisonnées et systématisées !**

➔ Pour améliorer l'efficacité des interventions de la GMV dans les territoires et éviter les chevauchements avec d'autres interventions, les acteurs du développement dans les territoires doivent pouvoir situer leurs actions au regard de celles de la GMV. Les OSC informées et s'étant approprié l'Initiative, pourront être moteurs de synergies avec la GMV pour des bénéfices mutuels.

**Une centralisation et une diffusion des informations sur les projets de la GMV, nationaux et régionaux, doivent être réalisées !**

➔ Pour que les résultats des interventions opérationnelles de la GMV soient pérennisés, les populations des territoires doivent les accepter et se les approprier.

Les OSC implantées dans les territoires des communes d'intervention de la GMV connaissent les populations rurales à la base, avec lesquelles elles ont tissé des relations de confiance et qu'elles accompagnent déjà sur la gestion durable des terres. S'appuyer sur ces OSC permettra à la GMV de mobiliser une expertise en termes de GDT et une relation de proximité déjà établie avec les populations ciblées.

**Une implication opérationnelle de la société civile dans la mise en œuvre de la GMV sur le terrain doit être programmée !**

### **Il est nécessaire FAVORISER LES SYNERGIES entre les actions menées dans les territoires des communes du tracé de l'Initiative et celles portées par les Structures Nationales de la GMV**

La GMV communique sur son choix d'avoir les communes comme porte d'entrée, légitimité des territoires est également qui est également reconnue par la société civile. **Dans les communes, des cadres de concertation multi-acteurs s'étant appropriés l'IGMVSS doivent être impliqués !** Ces cadres de concertation permettront d'articuler les interventions de la GMV dans les territoires des communes avec celles des autres acteurs. Ces cadres de concertation communaux seront également un atout pour intégrer les objectifs de la GMV dans les documents de planification du développement des communes. Mais pour donner de la substance à ces cadres, ils doivent **avoir accès aux éléments de capitalisation des actions** des structures de la GMV et à ceux de la société civile. Pour cela, le ReSaD préconise de s'appuyer sur les cadres d'indicateurs disponibles auprès de l'UA et l'APGMV, et aussi d'autres cadres comme l'initiative 4/1000 et celui de la Neutralité en matière de Dégradation des Terres, afin d'identifier des critères permettant de labelliser les projets portés par la société civile comme contribuant aux objectifs de la GMV. Ce travail ne doit plus tarder...

## L'identification de voies pour **VALORISER LA CONTRIBUTION DES PROJETS TERRAIN À LA GMV** est un préalable à une synergie d'intervention efficace et visible !

L'atelier thématique sur la Grande Muraille Verte, proposé durant le Sommet Désertif'actions, le 20 juin 2019 à Ouagadougou, entend contribuer à cet enjeu en faisant dialoguer l'Union Africaine, les représentants de la GMV dans les pays et les organisations de la société civile actives sur le tracé de l'Initiative. **Une feuille de route visant à fédérer les acteurs autour de la réalisation de l'Initiative est attendue à l'issue de l'atelier.**

Depuis ses débuts, le ReSaD s'implique dans **l'Initiative pour une Grande Muraille Verte au Sahara et au Sahel** :

- **Octobre 2012** : une rencontre régionale est organisée à Ouagadougou afin que la société civile s'approprie l'IGMVSS. Elle regroupe une cinquantaine de participants de 9 pays.
- **Novembre 2013** : un forum national est organisé à Dosso (Niger) pour former et informer sur l'IGMVSS, sa stratégie et ses actions au Niger. Elle regroupe 80 représentants de la société civile et des services techniques déconcentrés.
- **2015 – 2018** : les plateformes nationales du ReSaD sont partenaires de la mise en œuvre du projet FLEUVE au Burkina Faso, au Mali et au Niger. Le ReSaD met en œuvre la composante régionale du projet FLEUVE qui est pilotée par le CARI.
- **2017 – 2018** : le ReSaD est partenaire de mise en œuvre du projet régional « Réduire les écarts dans la Grande Muraille Verte ».
- **Du 24 au 26 juillet 2018** : l'Union Africaine, l'UICN et le ReSaD organisent un forum Grande Muraille Verte – Société civile, en présence d'acteurs des 11 pays de l'Initiative. Les recommandations finales du forum insistent sur la nécessité de mettre en place les mécanismes pour une collaboration accrue entre les agences et coordinations nationales de la GMV et les organisations de la société civile.

La collaboration du ReSaD avec l'IGMVSS s'opère et donne des résultats aussi bien au niveau régional que dans les pays.

**Aujourd'hui, le ReSaD confirme son engagement à travailler avec la GMV sur les plans nationaux et régionaux pour surmonter les défis auxquelles elle est confrontée.**

